



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inégalités sociales face au cancer

Question écrite n° 16715

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les inégalités sociales face au cancer, documentées pour la première fois à l'échelle individuelle par une étude publiée le 4 juin 2026 par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Cette étude met en lumière des disparités profondes selon le niveau de vie, tant dans l'incidence que dans la gravité des cancers. Les 10 % les plus modestes présentent un risque 1,9 fois plus élevé de développer un cancer du poumon que les 10 % les plus aisés, le tabagisme constituant le principal facteur explicatif. Les personnes les plus modestes développent par ailleurs 1,7 fois plus souvent des cancers de mauvais pronostic, ont 2,1 fois plus de risque de présenter une forme particulièrement agressive au moment du diagnostic et voient leur risque de cancer déjà métastasé lors du diagnostic multiplié par 2,3. L'étude souligne en outre que les 10 % les plus modestes ont plus de deux fois plus de risque de développer un cancer dit « évitable », lié à des facteurs de risque connus sur lesquels une intervention préventive est possible. Ces résultats témoignent d'inégalités qui se nouent en amont de la maladie elle-même : c'est à chaque étape, exposition aux facteurs de risque, accès au dépistage, précocité du diagnostic, que les écarts se creusent et se cumulent. En conséquence, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour renforcer l'accès aux programmes de dépistage organisé au bénéfice des populations les plus affectées et quels moyens supplémentaires sont mobilisés en direction des structures de proximité pour agir sur les déterminants du recours à la prévention.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16715

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6207